

Matinée du e-commerce et du magasin connecté By AXEPTA BNP Paribas

Ce qu'il faut retenir



Vendredi 12 juin 2026

Ce qu'il faut retenir :

Table ronde n°1 - Les grandes tendances du paiement : quels acteurs face aux attentes des marchands ?

Avec Yann LECLERC, Directeur Centre d'Excellence Paiement - Capgemini et Marc Espagnon, Responsable de la Direction des Paiements et du Cash Management - BNP Paribas.

- Croissance des transactions non-cash : multipliées par 10 en 17 ans dans le monde
- Paiements digitaux :
 - +5 % de croissance annuelle en France
 - L'Europe est un continent en pleine émergence sur les paiements digitaux (vs Amérique Latine ou Asie)
- Paiements instantanés : 1/3 des transactions mondiales
- Tendance majeure : le paiement par wallet, qu'il soit adossé à une carte ou à une solution Account-to-Account
 - Adoption mondiale : +90 wallets disponibles, avec une demande forte des consommateurs pour payer via leur wallet, quel que soit leur lieu d'achat.
 - Enjeu clé : Le wallet est un levier différenciant dans l'expérience client, avec une expérience homogène à l'international.
- Face à ces grandes tendances, les attentes des marchands :
 - Fiabilité et résilience des solutions
 - Fluidité des parcours et de l'onboarding
 - Gestion optimisée de la fraude et des données

Ce qu'il faut retenir :

Table ronde n°2 - Fraude e-commerce : état de la fraude et plan d'action

Avec Julien Lasalle, Adjoint au Directeur des Etudes et de la Surveillance des paiements - Banque de France et Armelle Guerbe, Responsable Pôle E-commerce & Payment solutions – BNP Paribas.

- Contexte actuel : niveau record de protection contre la fraude, mais celle-ci persiste et évolue sans cesse
- Fraude sur les paiements par carte :
 - Taux historiquement bas (S1 2025) : 0,048 % de la valeur des transactions
 - Forte intensité de fraude sur petits montants
- Priorités de l'OSMP (Observatoire de la sécurité des moyens de paiement) :
 - Renforcer la prévention contre la fraude sur les paiements à distance non sécurisés par carte
 - Lutter contre les fraudes par manipulation, en collaboration avec les secteurs des télécommunications et du numérique (40 % du montant global fraudé)
 - Surveiller activement la fraude aux prélèvements et aux effets de commerce

Ce qu'il faut retenir :

Table ronde n°3 - Commerce Agentique : vers un nouveau commerce avec des paiements invisibles ?

Avec Grégoire Toussaint, Directeur - Edgar Dunn, Myriam Bourgeot, Directrice Générale - Mercatel, Jacques Lechat, Head of Product Checkout & Paiement - Cdiscount et Emmanuelle François, Head of AXEPTA BNP Paribas - BNP Paribas.

- Commerce agentique : nouvelle tendance majeure dans l'industrie des paiements
- Adoption inévitable : question non pas de « si », mais de « quand » son développement généralisé aura lieu
- Atout principal : simplification du parcours de paiement, à l'image du sans contact ou du paiement one-click
- Horizon d'adoption : usage courant estimé entre 5 et 10 ans
- Prévisions : 29 % des volumes e-commerce pourraient être traités via le commerce agentique d'ici 2030
- Questions en suspens pour offrir un cadre de confiance à tous les acteurs concernés (notamment les marchands) :
 - Qui assume la responsabilité du paiement ?
 - Qui délègue l'autorité du paiement ?
 - Comment lutter contre la fraude avec ce nouveau fonctionnement ?
 - Quels acteurs vont fournir ces outils de commerce agentique ?
 - Les systèmes d'information marchands sont-ils prêts pour le commerce agentique ?